

+ Conditions générales de vente

1 - DESIGNATION

Paintball75 est le nom commercial de WAX SARL au Capital de 7622,45 euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 430 371 781 dont le siège social est situé 4 rue Botzaris 75019 PARIS. Le client désigne la société ou le particulier qui désire passer commande à Paintball7 d'une prestation.

2- CONFIDENTIALITE

Tous les documents remis ou envoyés par Paintball75 demeurent sa propriété et ne donc être communiqué à des tiers sous quelques motifs que de soit par le client

3 - RESERVATION

Toute réservation par téléphone doit être confirmé par le formulaire de réservation disponible sur le site www.paintball75.com et a retourner par courrier (4 rue Botzaris 75019 Paris) dans les 15 jours suivants et ne peut être considéré comme définitive que par le versement d'acompte de 30% du total TTC de la prestation. Les réservations par téléphone ou par mail ne sont valables que si elles sont confirmées par paintball75 en fonction notamment des disponibilités. Toute réservation entraine l'acceptation du présent règlement intérieur (joint en annexe)

4 - ANNULATION

En cas d'annulation la commande de la part du client qu'elle en soit la cause, les sommes versées seront considérées comme acompte et ne seront pas remboursées ?

Les frais d'annulation se calculent selon le barème suivant :

	J-30 à J-15	J-14 à J-8	J-7 à J-2	J-1 à J
Paintball	30%	35%	50%	100%
Restauration	0%	30%	100%	100%

5 – MODIFICATIONS

Toute modification relative au nombre de participant doit être confirmée par tel ou par mail à contac@paintball75.com au plus tard 30 jours avant la date de la prestation. La modification du client pour être prise en compte devra être confirmée par Paintball75. Dans ce cas aucune retenue d'acompte ne sera effectuée

6 - PRIX – FACTURATION – PAIEMENT

Si un devis a été établi la facture finale sera égale au montant du devis signé entre Paintball75 et le client. Le solde de facture sera payable au comptant à réception de celle-ci sauf accord préalable. En cas de non respect de délai de paiement, le client encourra des pénalités d'agios aux taux légal en vigueur. Pour les groupes en semaine (hors vacances scolaires) bénéficiant d'une exclusivité de terrain, le minimum de facturation s'élève à 500 euros TTC.

7 - ASSURANCE

La société ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés sur le(s) site(s) où se déroule la prestation.

Toute détérioration ou disparition de matériel subies par la société Paintball75 et commis par les participants pendant une prestation seront facturées au client organisateur et devront être réglées avant le départ des participants

8 - LITIGES

Toute réclamation relative à la prestation doit être adressée dans un délai de 15 jours maximum après la date de la prestation par lettre recommandée à Paintball75 4 rue Botzaris 75019 Paris.

Tout litige ayant trait à l'exécution des prestations de la société Paintball75 sera de la compétence exclusive du tribunal d'Instance de Paris en cas de client non commerçant et à défaut du tribunal de commerce de paris

9 - TENUE VESTIMENTAIRE

Prévoyez des vêtements adaptées au plein air et a une activité sportive et ludique couvrant tout le corps et ne craignant pas d'être salis. Les chaussures devront être fermées (basket ou chaussures de marche fortement conseillées).

10 - ACCEPTATION

L'envoi de la demande de réservation dument signée et du règlement partiel ou total de la prestation par tout acheteur vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et du règlement intérieur dont il reconnaît avoir pris connaissance.

11 – ASSURANCE et AUTORISATION PARENTALE (-18 ans)

Conformément à la règlement en vigueur, nous sommes assurés en RC et dommages auprès de la SATEC. Les joueurs mineurs (ou l'organisateur responsables de groupes constitués de participants de – de 18 ans) ont l'obligation de présenter une autorisation parentale datées et signée d'un parents ou du tuteur légal ainsi que de pouvoir justifier d'une assurance individuelle.

Il est fortement recommandé aux joueurs majeurs de s'assurer qu'ils possèdent une assurance pour l'activité paintball. Le paintball nécessite une bonne condition physique et un certificat médical pour la pratique de ce loisir est recommandé en particulier pour les sensibles ne pratiquant pas ou peu de sport.

WAX

Sarl au capital de 7622,45 Euros

4 rue Botzaris - 75019 Paris

R.C.S. de Paris 430 371 781

N° Intracommunautaire : FR 564 303 717 81